



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 juillet 2017

Objet : Tennis en accès libre

La Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune déléguée de Port-Jérôme-sur-Seine, mettra en accès libre le court de tennis extérieur n°2 du stade Marius-Virmontois pour tous, licenciés ou pas, en juillet et en août.

Pour en profiter, il suffit de le réserver en indiquant le nom des joueurs sur le tableau situé à proximité du court. Pour un accès au plus grand nombre, les joueurs ne pourront réserver qu'un créneau par semaine à la fois. Une nouvelle réservation pour la même semaine n'est possible qu'à la condition d'avoir dépassé la date de ce premier créneau réservé.